

L'ÉCOLE PASTORALE

Formation continue en théologie pratique

Centre « Les Cèdres », 17 voie de Wissous, 91300 Massy
Tél. 01 69 30 54 54, Fax 01 69 30 54 56, Courriel ecolepastorale.feebf@gmail.com
SIRET 428 784 847 00017, DA 11 91 04 79 891

DOSSIER DE LA SESSION DE FORMATION

« LES TRANSITIONS DANS LE MINISTÈRE PASTORAL »

du 28 au 29 janvier 2019

Au centre de formation
« Les Cèdres »
17 voie de Wissous
91300 MASSY

LA SESSION

Thème

Les transitions dans le ministère

Description

Le ministère pastoral en s'inscrivant dans la durée et dans l'espace est nécessairement traversé par diverses phases de transition aux implications complexes, et plus ou moins heureuses, pour les pasteurs, leurs familles, et les Églises qui sont au bénéfice des ministères.

Comment se prépare-t-on à quitter et à rejoindre une Église locale ? Comment discerner une évolution personnelle dans l'orientation de son ministère et se préparer à vivre un changement de ministère ? Comment rebondir après un départ dans un contexte difficile ? Comment prendre en compte les besoins de la famille dans un contexte de transition ? Comment anticiper avec l'Église les questions et les problèmes inhérents à une transition ? Et quand vient la retraite ?

Les intervenants d'arrière-plan ecclésiaux différents, engagés dans divers ministères, nous aideront à mieux cerner les contours, les implications et les enjeux de la question complexe des transitions au cours du ministère pastoral

Lieu

La formation se tiendra au centre « Les Cèdres », à Massy (91).

Les stagiaires seront hébergés dans le Centre de Retraites des Pères Lazaristes, à Villebon-sur-Yvette (91).

Contenu

La formation commence le lundi 28 janvier à 15h et se termine le mardi 29 janvier à 15h00.

Le contenu est détaillé dans le PROGRAMME, ci-dessous.

Intervenants

- **Jonathan WARD**, missionnaire de la Christian Missions in Many Lands, président du Réseau de soutien au ministère (RESAM), directeur de l'Association Pierres Vivantes à Entrepierres
- **Philippe HALLIDAY**, pasteur FEEBF, président du comité MIB et Responsable du Développement de la FEEBF
- **Peggy et Étienne LINKOWSKI**, pasteur FEEBF à Nice
- **Marc DERCEUX**, pasteur FEEBF et Secrétaire général de la FEEBF

Public visé

Pasteurs, pasteurs-stagiaires et pasteurs proposant de la Fédération des Églises Évangéliques Baptistes en France et de l'Union des Églises Évangéliques Libres principalement, ainsi que des pasteurs travaillant pour d'autres fédérations d'Églises.

Conseillers et autres responsables d'Église, notamment des Églises n'ayant pas de pasteur.

Étudiants de la Faculté Libre de Théologie Évangélique à Vaux-sur-Seine et de l'Institut Biblique de Nogent-sur-Marne, en dernière année de leur formation.

Durée

11 heures de formation, réparties sur 2 jours

Moyens pédagogiques

La formation se fera sous forme de plusieurs moyens pédagogiques :

- Cours magistraux (5), avec support PowerPoint (vidéo projection), suivi d'un temps de questions-réponses. A la fin de chaque cours, les stagiaires en recevront un résumé imprimé ;
- Ateliers en petits groupes (1x) pour discuter des thèses proposées et pour répondre à des questions posées par des intervenants ;
- Séance « questions ouvertes », en petits groupes : échange d'expériences et de suggestions, afin d'apprendre les uns des autres ;
- Possibilité d'entretien individuel avec un membre du comité de l'École Pastorale, permettant un suivi personnalisé des stagiaires.

Validation de la session

Pour attester de leur participation à des sessions de l'École Pastorale, tous les stagiaires doivent signer une feuille d'émargement, à la fin du programme. Une attestation de présence sera délivrée, soit à la fin de

chaque stage, soit à la fin d'un cycle d'un ou deux ans de stages, selon ce que souhaite le stagiaire, ou selon ce qu'exige l'union des Églises dont ils font partie.

Les étudiants en théologie qui participent aux stages dans le cadre de leur cursus académique, ont des entretiens d'évaluation avec leur professeur en théologie pratique qui font d'ailleurs partie du comité de l'École Pastorale. Ces stagiaires feront les travaux écrits qui leur seront demandés par leurs professeurs. Cette validation est d'autant plus importante que la Faculté de Théologie et l'Institut Biblique accordent des crédits pour un cycle d'un ou de deux ans de l'École Pastorale.

Tarif et frais additionnels

Plein tarif : 425 € par personne (« tarif entreprise »).

Tarif réduit : 40 € (au cas où la formation est prise en charge par une Église ou une Fédération d'Églises).

N.B. : Le plein tarif reflète la réalité des coûts. Le tarif réduit permet au plus grand nombre de participer en ne comptant que les coûts marginaux. En cas de nécessité, vous pouvez nous contacter pour demander une aide.

Hébergement : 32 € (ces frais feront l'objet d'une facture séparée).

Les frais sont à régler au Centre de Formation « Les Cèdres ».

Prise en charge

Pour une prise en charge dans le cadre du plan de formation ou du droit individuel à la formation (DIF), il est important que le stagiaire demande au moins un mois à l'avance l'autorisation à son employeur qui s'adressera à son organisme collecteur pour savoir si ce dernier accepte la prise en charge de la formation. Une convention sera établie avec l'employeur, sur la base du « tarif entreprise ».

Inscription

L'inscription se fait de préférence en ligne par le lien suivant :

<http://www.eglises-baptistes.fr/Formation/Renseignements-pratiques.html>

Si vous ne disposez pas de connexion Internet, vous pouvez vous adresser au secrétariat des Cèdres (cf. les données ci-dessous) pour demander le bulletin d'inscription

PROGRAMME DETAILLE

Lundi 28 janvier 2019

15H00 : ACCUEIL DE LA SESSION

15H15 : Regard biblique sur le sujet (Marc D.)

15H45 : Regard sur un parcours de ministère (Philippe H.)

16H45 : PAUSE

17H15 : Comment la transition se vit-elle ? (Jonathan W.)

18H45 : REPAS

20H00-21H30 : CARTE BLANCHE autour du thème "Transition et famille" (Peggy et Étienne L.)

Mardi 29 janvier 2019

08H30 : Méditation

9H00 : Table ronde avec les intervenants et les présidents des Commissions des Ministères FEEDF et UEEL (animation : Jean-Luc G.)

10H20 : PAUSE

10H45 : Ateliers en petits groupes autour de la question des facteurs de stress engendrés par une transition

11H45 : REPAS

13H30 : Comment "bien quitter" le chapitre précédent pour "bien s'attacher" dans le chapitre suivant?

14H45-15H00 : Synthèse et fin de la session

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'institut de formation

Cette session de formation est organisée et encadrée par l'École Pastorale, Institut de formation professionnelle continue des Églises Évangéliques Baptistes en France (FEEDF) et de l'Union des Églises Évangéliques Libres (UEEL). La FEEDF et l'UEEL sont tous les deux membres de la Fédération Protestante de France (FPF).

Fondée en 1980, l'École Pastorale met en place des sessions de formation professionnelle pour pasteurs et responsables d'Église, cinq fois par an à Massy (91), et un nombre variable de sessions dans des régions éloignées de la région parisienne.

Bien ancrée dans le vécu des Églises, elle offre un programme qui permet à la fois un approfondissement théorique et une amélioration du fonctionnement professionnel des pasteurs et d'autres responsables sur le terrain.

Forte d'une expérience de plus de trente ans, l'École Pastorale continue à développer son programme et ses méthodes pédagogiques. Pour cela, elle collabore avec deux instituts académiques : la Faculté Libre de Théologie Évangélique et l'Institut Biblique de Nogent.

L'organisme de formation

L'Association « Les Cèdres », constituée en entité juridique indépendante de la FEEBF et de l'UEEL, et déclarée organisme de formation, assure désormais la responsabilité de l'École Pastorale. C'est pourquoi les formations délivrées par l'École Pastorale peuvent être prises en charge par des organismes collecteurs.

Le cursus

Chaque année, l'École Pastorale propose six sessions de formation à Massy (91).

Le cursus est bâti sur un cycle complet deux ans, soit douze sessions.

Chaque session est consacrée à un aspect concret de la vie des Églises et du fonctionnement de leurs pasteurs, tels l'organisation de l'Église ; la prédication ; le culte et sa liturgie ; l'animation des études bibliques ; le programme pour les enfants et les ados ; la mission de l'Église dans la cité ; le suivi pastoral ; l'accompagnement des couples, des malades et des personnes en précarité ; mariages et enterrements ; l'aumônerie dans les prisons et les hôpitaux ; l'entraide ; les relations publiques ; les rapports entre les Églises et les pouvoirs publics ; la gestion de conflits ; le stress ; les finances, etc.

Ces aspects sont abordés sous un angle théorique (approfondissement d'une problématique de théologie) et un angle pratique (étude de cas particuliers, discussions, échanges d'expériences).

Obligation / recommandation

Dans la FEEBF, tous les pasteurs débutants sont obligés de suivre un cycle complet de deux ans à l'École Pastorale ; dans l'UEEL ceci est recommandé.

A part cela, chaque Église locale est dans l'obligation de permettre à son pasteur de suivre tout au moins une session par an.

Pour les étudiants en Master à la Faculté Libre de Théologie Évangélique à Vaux-sur-Seine, et pour les étudiants de l'Institut Biblique suivant la filière pastorale, il est obligatoire de participer à une série de six sessions, soit une année complète.

La FEEBF et l'UEEL recommandent aux conseillers et aux autres responsables d'Église de participer régulièrement à des sessions, selon l'intérêt des thèmes abordés. Elles insistent sur cela, notamment auprès des Églises n'ayant pas de pasteur.

Si d'autres fédérations d'Églises recommandent l'École Pastorale à leurs pasteurs, elle n'en demeure pas moins un institut de la FEEBF et de l'UEEL, consacré à la formation professionnelle continue et à la cohésion de leur corps pastoral.

Validation

Pour attester de leur participation à des sessions de l'École Pastorale, tous les stagiaires doivent signer une feuille d'émargement, à la fin du programme.

Pour valider leur participation, ils doivent faire un travail écrit à la suite de chaque session, qui sera corrigé par le directeur ou l'un des membres du comité de l'École Pastorale.

Les travaux écrits des étudiants de la Faculté de Théologie et de l'Institut Biblique de Nogent sont corrigés par leurs professeurs en théologie pratique, qui font d'ailleurs partie du comité de l'École Pastorale.

Pour les pasteurs débutants de la FEEBF ainsi que les étudiants de la Faculté et de l'Institut Biblique qui suivent le cursus de l'École Pastorale, cette validation est obligatoire. Aux autres participants, elle est fortement recommandée.

La validation est d'autant plus importante que la Faculté de Théologie et l'Institut Biblique accordent des crédits pour un cycle d'un ou de deux ans de l'École Pastorale, à ceux qui suivent leurs cursus résidentiels ou à distance.

Direction

Le directeur de l'École Pastorale est José Dias, qui est également pasteur au sein de la Fédération des Églises Évangéliques Baptistes de France.

Encadrement

Le programme de l'École Pastorale est surveillé et encadré par le directeur et le comité pédagogique de l'École Pastorale, composé des membres suivants :

Marc DEROEUX, secrétaire général de la FEEBF
Danielle DRUCKER, pasteur de l'UEEL à Saint Genis Laval
Paul-Achille EFONA, pasteur de la FEEBF à Grenoble
Marie Laure FENET, pasteur de la FEEBF à Sartrouville
Pierre JEUCH, membre de la Commission des ministères de la FEEBF
Patrice KAULANJAN, responsable de l'encadrement des stages à l'Institut Biblique de Nogent-sur-Marne et pasteur à Versailles
Patrick MÉZERGUES, de l'Unepref (Responsable de Formapré Gironde)
Christophe PAYA, professeur de théologie pratique à la Faculté Libre de Théologie Évangélique de Vaux-sur-Seine"
Erwan LE CLOAREC, pasteur de la FEEBF à Lyon et président du comité de l'école pastorale
Frédéric Hubault, pasteur de l'UEEL à Meulan
Emmanuel Marzin, pasteur de la FEEBF à Antony

Informations pratiques

Données administratives de l'Association « les Cèdres » :

Siège : 17, voie de Wissous – 91300 Massy
N° SIRET : 428 784 847 00017
N° DA (organisme de formation) : 11 91 04 79 891

Secrétariat de l'École Pastorale :

Mme. Marylène Peterschmitt
Responsable « Les Cèdres », Mlle Priscille Schwab
17 voie de Wissous, 91300 Massy.
Téléphone : 01 69 30 54 54
Fax : 01 69 30 54 56
Courriel : ecolepastorale.feebf@gmail.com

Directeur de l'École Pastorale :

M. José Dias
Téléphone : 06 28 23 07 66
Courriel : formation@feebf.com

Inscriptions :

ecolepastorale.feebf@gmail.com

